

Pont de Cécerou

Une ordonnance royale (Louis-Philippe) du 22 Juin 1842 précise que le territoire du royaume, en ce qui concerne le service des chemins de fer, sera divisé en cinq inspections. Le ministre des travaux publics en arrêtera la circonscription. Périgueux fera partie de la 4ème inspection.

C'est d'abord la ligne Paris-Bordeaux qui, la première, entra en Dordogne par l'ouest en 1852, suivie par la mise en chantier de la ligne Coutras-Périgueux en 1853. Son parcours, qui emprunte le territoire communal sur une distance approximative de 3589m, fut le point d'aboutissement de la ligne Ribérac-Parcoul aujourd'hui fermée.

Le P.O (Paris Orléans Compagnie) lance depuis Périgueux une ligne vers Ribérac (sous-préfecture de la Dordogne) qui attend avec impatience la réalisation de ce programme. Au printemps 1890, une branche est poussée vers le Sud en direction de Mussidan, tandis qu'à l'été 1894, la jonction est assurée au Nord avec la transversale Angoulême-Limoges.

Cet itinéraire se greffe à l'artère principale en gare de la Cave à 7km 500 à l'Ouest de Périgueux. Après avoir traversé un pont sur l'Isle (le pont du Cécerou, aujourd'hui désaffecté) et un court tunnel, la voie grimpe en rampe de 20mm par mètre dans les hauteurs boisées qui culminent à Mensignac (la gare d'alors s'appelait « Mensignac - la Chapelle » en raison de la proximité de la Chapelle Gonaguet). De là, elle descend vers la rive gauche de la Dronne pour rejoindre aux Bigoussies (Saint Méard de Drôme) la ligne d'Angoulême.

Il est à noter que le 31 août 1937, un décret-loi approuve la Convention relative à la constitution de la SNCF.

La ligne n'aura servi que 60 ans pour les voyageurs, seule la partie de la ligne située entre Parcoul et Saint-Aulaye fut conservée pour le trafic de marchandises. Le déclassement fut prononcé le 12 novembre 1954. À partir de cette date et pour des raisons stratégiques, l'appareil de voie de la halte de La Cave fut déposé et stocké sur place en réserve sur ordre de l'autorité militaire. La voie fut également conservée en l'état notamment à l'intérieur du tunnel de Beaulieu, lequel pouvait servir en cas de conflit à abriter du matériel utilisable sur voie ferrée, y compris le pont.

De nos jours, cette mesure a été levée et la voie défermée, le pont qui enjambait la route Périgueux-Gravelle a disparu.

La ligne Périgueux-Ribérac (vers Angoulême) mesurait 37 kilomètres, le temps de trajet durait de 1h05 à 1h30, suivant les aléas.

